



Démission pour rapprochement de conjoint

Par **evanhayden**, le **16/05/2010** à **16:12**

Bonjour,

mon ami souhaite démissionner pour rapprochement de conjoint,nous sommes pacsés de puis septembre 2007.

Je souhaite acquérir un commerce hors département.Quels sont les justificatifs à fournir et a t-il le droit à ses indemnités d'ancienneté?

Si l'achat du commerce ne se fait pas je sais qu'il faut que je trouve un emploi pour qu'il puisse démissionner pour rapprochement de conjoint.Quels sont les justificatifs dans se cas?

Cordialement.

Mme Ménielle Audrey.